

Lettre de SM le Roi, Amir Al-Mouminine au Conseil Supérieur des Oulémas au sujet de la commémoration de l'anniversaire du 15e siècle de la naissance du Prophète Sidna Mohammed

15 septembre 2025

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a adressé une Lettre au Conseil Supérieur des Oulémas au sujet de la commémoration de l'anniversaire du 15e siècle de la naissance du Prophète Sidna Mohammed, que la Prière et la Paix soient sur Lui.

Voici le texte intégral de la Lettre Royale, dont lecture a été donnée, lundi à Rabat, par le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq :

"Louange à Dieu,

Prière et Salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Monsieur le Secrétaire général du Conseil supérieur des Oulémas,

En vertu de Notre charge de Commandeur des Croyants et assumant la responsabilité qui Nous échoit, par la volonté de Dieu, de veiller à la protection du Dogme, Nous avons le plaisir de vous informer de Notre décision de vous adresser la présente Lettre. Nous y spécifions ce qu'il incombe aux oulémas de Notre Royaume Chérifien de faire pour célébrer comme il se doit l'événement grandiose et solennel que le monde vit cette année. Il s'agit du mille cinq-centième anniversaire de la naissance de Notre Ancêtre, le prophète élu qui fut envoyé à tous les univers pour y apporter clémence et miséricorde, que les meilleures prières et la paix sublime soient sur lui.

A cet égard, votre Conseil se doit d'organiser des activités scientifiques et médiatiques qui soient de nature à recueillir Notre Agrément, ainsi que celui des Marocains qui portent un amour authentique et sincère au Prophète. Voici les axes autour desquels Nous vous exhortons à articuler vos actions :

Premièrement : Pour une meilleure initiation à la vie immaculée du Prophète et un rappel conséquent de ses multiples étapes, des cours et des conférences doivent être donnés et des colloques académiques tenus au sein des Conseils, d'écoles, d'universités et plus largement dans nombre de lieux publics. Fait dans l'esprit du temps, ce travail doit s'adresser **plus particulièrement aux jeunes** en mettant l'accent sur l'œuvre majeure du Prophète venu sortir l'humanité des ténèbres vers les lumières par la révélation de la foi monothéiste. Cette célébration est l'occasion pour les Oulémas d'expliquer à la communauté des fidèles que dans l'entendement général, l'attachement au credo monothéiste doit se traduire concrètement par l'obligation morale d'éduquer les générations montantes à se départir de tout égoïsme tant sur le plan personnel que dans la vie sociale.

Deuxièmement : Des activités similaires doivent être mises en œuvre sur une large échelle pour rendre grâce au Seigneur d'avoir confié la conduite spirituelle de notre pays à la lignée du Prophète, paix et prière sur Lui, qui sut rester fidèle à ses enseignements en perpétuant sa tradition, en préservant toute la sagesse qui lui fut révélée et en suivant la ligne morale exemplaire qu'il incarna.

Troisièmement : Cette occasion doit être dignement célébrée pour rendre grâce au Seigneur d'avoir guidé Nos pas dans la perpétuation de l'héritage de la Commanderie des Croyants. Cette sollicitude divine Nous a permis de veiller à ce que les membres de notre communauté puissent se conformer idéalement aux préceptes religieux que vint prêcher Notre Ancêtre, l'Illustre Prophète, et emporter ainsi l'agrément du Seigneur. Nous nous y sommes employé que ce soit par la promotion des pratiques cultuelles ou par l'initiation des Croyants, hommes et femmes, aux nobles valeurs morales.

Quatrièmement : Nos efforts personnels et ceux des Rois de Notre Dynastie Alaouite Chérifienne pour préserver la tradition prophétique, et plus particulièrement les hadiths, doivent être mis en exergue et portés à la connaissance générale. A cet égard, votre Conseil devrait publier une édition scientifique de l'œuvre du Sultan Mohammed Bin Abdellah, intitulée "Al-Fotouhaate al-Ilahiya fi Ahaadith khayri Ibariya" ("Les illuminations divines dans les hadiths du meilleur des hommes").

Cinquièmement : la mise en évidence de l'œuvre magistrale des Marocains qui prirent soin des missions confiées dans la Révélation au Prophète, paix et prière sur lui, en vertu de la Parole de Dieu : "C'est Lui qui a envoyé aux Gens sans Livre un Messenger des leurs, qui leur récite les versets d'Allah, les purifie, leur enseigne le Livre et la Sagesse". Forçant l'admiration du monde entier à ce sujet, les Marocains ont toujours apporté un soin particulier à accomplir la première parmi ces missions divines, en entourant le Saint-Coran d'une attention extrême à travers un effort de mémorisation, de psalmodie et d'exégèse.

Sixièmement : Rappeler l'intérêt remarquablement attaché par les Marocains à la deuxième mission dont s'acquitta le grand Prophète par la poursuite de la purification des âmes. Cet intérêt fut porté par des établissements d'éducation spirituelle, qui se constituèrent en confréries soufies à travers tout le territoire marocain. Comme on le sait, la quintessence de cette éducation réside dans l'amour du prophète, finalité ultime vers laquelle convergent toutes les filiations spirituelles dont se réclament ces confréries dans leur quête de la proximité du Seigneur et la perpétuation de l'exemple du prophète, paix et salut soient sur Lui, dans sa soumission totale à Dieu ;

Septièmement : porter à la connaissance générale, que ce soit dans les cénacles privés ou dans les assemblées publiques, la maîtrise affichée par les Marocains dans l'art d'élaborer les premiers recueils de louanges dédiés au Prophète, en toute déférence pour Sa glorieuse

personne. Ces récits visent à exalter la prime nature et à nourrir l'âme, en s'inspirant de la spiritualité du Prophète à travers l'art de Sama'a (déclamation des chants religieux) ;

Huitièmement : mettre en évidence un domaine où les Marocains se sont illustrés, à savoir la formulation de prières dédiées au Prophète, paix et salut soient sur Lui. Il s'agit entre autres de l'ouvrage "نخيرة المحتاج" ("Viatique de l'indigent") du cheikh Maati Cherkaoui, et avant lui celui du Imam Jazouli : "دلائل الخيرات" ("Les guides vers les voies du Bien"). Ces prières, les Marocains surent les brandir dans leur lutte sacrée pour libérer les territoires occupés, au cours du 15ème siècle grégorien. D'ailleurs, dans l'adversité, les Marocains manifestaient toujours leur attachement indéfectible au Prophète, paix et salut soient sur Lui. Tel fut le cas du temps d'Abou Abbès Al Ozfi qui rédigea au 7ème siècle de l'hégire, son livre intitulé "الدر المنظم في مولد النبي المعظم" ("Anthologie de poèmes composés en célébration de la naissance de l'illustre prophète").

Neuvièmement : Dans le cadre d'une démarche scientifique appropriée, votre Conseil doit assurer la bonne préparation d'une édition critique du livre de Cadi Ayad "كتاب الشفا بتعريف حقوق المصطفى" ("Traité sur les vertus curatives de la connaissance des droits du Prophète"). Cette biographie du prophète a forgé la réputation du Maroc, en la matière, dans le monde bien avant l'ouvrage "دلائل الخيرات" ("Les guides vers les voies du Bien");

Dixièmement : inviter le public, notamment en ce glorieux anniversaire, à multiplier les prières sur le prophète, paix et salut soient sur Lui, conformément à la parole divine : "En effet, Dieu et Ses anges bénissent le Prophète. O vous qui avez cru, bénissez-Le et accordez Lui la paix". Les Conseils des Oulémas doivent également tenir de grandes assemblées où sont élevées des prières en hommage au Prophète, et auxquelles assistent les préposés religieux, la communauté des invocateurs de Dieu et l'ensemble des fidèles.

Lors de ces assemblées, l'assistance doit s'adresser au Seigneur pour Le prier de perpétuer Sa sécurité et Ses bienfaits sur notre pays et pour qu'Il Nous accorde personnellement ainsi qu'à Notre Famille pleine santé et qu'Il Nous gratifie d'une heureuse issue.

Par ailleurs, Nous vous exhortons à faire en sorte que Nos sujets résidant à l'étranger, soient associés à ces célébrations et à la programmation y afférente par le truchement du Conseil Européen des Oulémas Marocains et des autres institutions. Il doit en être de même pour nos frères issus des pays africains, qui doivent être conviés à ces assemblées, notamment via "la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains".

En conclusion, Nous prions le Très-Haut et le Tout-Puissant de fortifier en nous et à tout jamais l'amour que nous portons au Prophète, à sa famille et à ses illustres compagnons. Dieu est l'Audient et Celui qui exauce les vœux.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".